



AUTHORIZATION TO VOTE BY PROXY

This letter will hereby certify that the under-named member of the Canadian Fence Industry Association (CFIA) has appointed

_____ the voting delegate for the 2016-2017 CFIA Annual General Meeting to be held in Toronto on January 10, 2017.

Name of Member Authorizing Proxy Vote

Signature of Member Authorizing Proxy Vote

Date

In Accordance with By-Law 7.08

Every member shall be entitled to vote by proxy. Such proxy needs not himself/herself to be a member of the Corporation. Such proxy shall, before voting, deposit with the Secretary of the Corporation the instrument appointing him/her as proxy.

Secretary

Date

AUTORISATION DE VOTER PAR PROCURATION

LA PRÉSENTE, CERTIFIE QUE LE MEMBRE AINSI NOMMÉ DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DE LA CLÔTURE, A DÉSIGNÉ

COMME DÉLÉGUÉ VOTANT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE 2017, DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DE L'INDUSTRIE DE LA CLÔTURE QUI AURA LIEU À TOONTO LE 10 JANVIER 2017

NOM DU MEMBRE AUTORISANT LE
VOTE PAR PROCURATION

SIGNATURE DU MEMBRE AUTORISANT
LE VOTE PAR PROCURATION

DATE

SELON L'ARTICLE 7.08 DES RÉGLEMENTS INTERNES

Chaque membre aura le droit de voter par procuration. Son mandataire ne sera pas tenu d'être lui-même membre de la Société. Ce mandataire devra, avant de voter, produire au secrétaire de la Société, l'écrit le nommant mandataire.

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

DATE